Juillet-Août 2018 N° 138

Bulletin municipal d'information

Vaulnaveys-le-Bas

Fermeture exceptionnelle de la Mairie les 18,19,20,25 juillet et le 1er août.

Le mot du Maire

L'été arrive…… avec enfin la chaleur revenue. Cette période, chacun l'attend avec impatience, ce qui est normal.

Cette période estivale permet à tous de prendre du bon temps avec ses proches, avec ses amis, c'est l'occasion de se divertir, de se cultiver, et de prendre du bon temps. L'été a bien débuté sur la commune avec plusieurs manifestations organisées par nos associations locales. Avec des temps forts comme le Rallye Surprise de découverte de la commune organisé par le sou des écoles le 25 mai, la fête de l'ASCVB qui s'est déroulée le 3 juin, la fête de la musique mise en place par le comité des fêtes et enfin la kermesse de l'école qui a eu lieu le 30 juin. Ces fêtes qui ont toutes connu un grand succès populaire, démontrent toute la vitalité de nos associations. QUE TOUS LES BENEVOLES SOIENT ICI REMERCIES.

Et puis l'été est aussi un moment propice pour profiter de notre environnement entre lacs et montagnes. Profitez de notre belle région.

B.M.I Nouvelle formule Vous avez été très nombreux à nous faire part de votre satisfaction sur la nouvelle formule de votre BMI. Plus clair, plus aéré, plus lisible, telles sont les formules qui reviennent le plus souvent. Merci à vous tous pour tous ces encouragements qui nous permettent de faire évoluer notre journal Municipal. Merci également à Stéphanie et Monique pour l'élaboration du B.M.I

Autre évènement marquant à la rentrée, c'est le retour à la semaine de 4 jours pour tous nos écoliers. Suivant le choix des parents d'élèves et du conseil d'école et de celui du conseil municipal. Dès la rentrée de septembre nous reviendrons à la semaine de 4 jours à l'école du Bourg. Les horaires de l'école seront de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30, lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Suppression de la Taxe d'habitation Le gouvernement examine en ce moment comment il compte financer la suppression de la taxe d'habitation. A chaque bain de foule le président rappelle que la taxe d'habitation va bientôt baisser. Elle devrait commencer à baisser pour disparaître en 2021. Personnellement, je crains qu'au final ce soient les contribuables et les communes qui vont finir par payer cette suppression de la taxe d'habitation. Beaucoup d'élus sont inquiets. Et pour cause il faudra trouver, pour compenser cette taxe, chaque année plus de 26 milliards d'euros pour compenser la perte de recettes des communes. Le président a promis aux collectivités locales que cette taxe serait compensée à l'euro près. Comment ? Le gouvernement ne sait toujours pas comment garantir aux communes des ressources pérennes. L'équation semble donc très compliquée à réaliser. Quelles que soient les hypothèses retenues, le tour de passe-passe fiscal grèvera sérieusement le budget de l'Etat, l'exécutif se refusant de financer cette suppression par la création d'un nouvel impôt ou par une hausse d'impôt. Le manque à gagner, assure-t'on à Matignon, sera intégralement compensé par des économies budgétaires. Pourtant, d'après la Cour des comptes, les collectivités locales ont réalisé deux fois plus d'économies que l'Etat entre 2015 et 2017 : 9,4 milliards d'économie contre 5 milliards pour l'Etat. La dette des collectivités représente moins de 10% de la dette publique, contre plus de 80% pour l'Etat. Pourtant le gouvernement actuel continue de demander des efforts en direction quasi-exclusive des collectivités. A voir !!!

Durant toute la période d'été, la Mairie restera ouverte, SAUF LES 18,19 et 20 juillet ainsi que les mercredis 25 juillet et 1er août où le secrétariat sera exceptionnellement fermé, toutefois une permanence d'élus sera mise en place. Enfin je vous donne rendez-vous le samedi 8 septembre pour le Forum des Associations. D'ici là, en mon nom personnel et au nom de tous les élus, je vous souhaite un excellent été et de bonnes vacances à tous.

Jean-Marc GAUTHIER
Maire de Vaulnaveys-le-Bas

Votre Mairie

Coordonnées

Téléphone : 04 76 89 18 21

Fax : 04 76 89 29 87

mairie.vlebas@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat

Lundi : 14h à 19h

Mercredi : 9h à 11h

Jeudi et Vendredi : 14h à 18h

(Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous)

Dans ce numéro

La Vie Communale	1-6
Ça s'est passé	7-8-9
Culture et animation	10-12
Ce qu'il faut savoir	13-14

Journal Municipal d'information. BMI : Juillet-Août 2018 - Dépôt légal : n°138 du journal en cours - ISSN n°1294-9280
Directeur de publication : Jean-Marc GAUTHIER / Comité de rédaction : Commission communication. /
Réalisation technique et impression : Mairie de Vaulnaveys-le-Bas. Tirage 520 Exemplaires

Les Jardins D'Elé

Vous avez certainement remarqué le fourmillement qui s'opère sur les parcelles que nous avons commencé à cultiver en bord de route des Vaulnaveys. Voici un petit récapitulatif de nos projets. Les terrains sont deux projets distincts, mais les deux seront cultivés en Agriculture biologique : Elénore lance une exploitation maraîchère « Les Jardin D'Elé », tandis que Maxime, crée une houblonnière en association avec l'entreprise Grenobloise « Une Petite Mousse ».

*- **Environ 1 hectare est dédié à l'activité maraîchère** : deux serres de production pour un total de 500m² accueillant les légumes « ratatouille », ainsi qu'un espace de culture de plein champ, pour le reste de la gamme (haricots, salades, radis, blettes, oignons, choux, poireaux, carottes, courges etc…). Des petits fruits sont aussi en culture (framboises, cassis, groseilles). Le terrain présente le potentiel pour doubler la taille de l'espace cultivé l'année prochaine.*

Depuis que nous sommes arrivés, il a fallu monter l'exploitation dans son ensemble : installer un grillage pour se prémunir des dégâts de la faune sauvage sur les cultures, planter une haie, monter des serres, préparer le sol pour les zones à cultiver, réaliser des aménagements divers…. Les plantations ont débuté début mai pour des premières ventes souhaitées dans le courant du mois de juin.

Les modalités de vente de ces légumes restent encore à préciser, mais un marché dans l'Agglomération et des paniers à commander sur Internet sans abonnement sont les pistes les plus probables (lieux de retrait à définir). Plus d'infos à ce sujet prochainement.

*- **La houblonnière, pour sa part, s'étend sur 2 hectares** sur la commune, venant compléter les 7000m² plantés en 2017 sur Saint-Martin-d'Uriage.*

La production est destinée aux brasseries artisanales de la région et particulièrement à la Brasserie (Une Petite Mousse) mais pas uniquement car de nombreuses brasseries sont intéressées pour du houblon 100% Isérois.

***Quelques infos sur le houblon** : c'est une plante grimpante atteignant sa pleine production au bout de 3ans. Sa fleur appelée cône donne, selon les variétés, l'amertume ou le côté aromatique de la bière.*

Maxime cultive 8 variétés de Houblon pour la production de cônes et 15 variétés pour la production de jeunes plants de houblon.

Eléonore et Maxime

Elagage des Haies

Tous les propriétaires, locataires qui ont des haies qui donnent sur les voies publiques se doivent de les élaguer pour des questions de sécurité ! Cet article tient lieu d'avis en cas d'accident.

Les nouvelles Installations

Un nouveau défibrillateur en accès libre au public, vient d'être installé à coté de la Salle GUILLOT.

(Coût 2 200€)

CLIMATISATION A LA CANTINE

Avec les grosses chaleurs connues en cette fin d'année scolaire, les enfants et les animateurs ont beaucoup apprécié l'installation de la climatisation dans les locaux de la cantine scolaire. (Coût 11 000€)

VFD Recrute conducteurs

Votre plus Fidèle et Dévoué transporteur

VFD, entreprise du transport routier de voyageurs par autocars, exploite principalement des lignes interurbaines en Isère et Rhône.
Les salariés qui la composent sont principalement répartis sur les centres de Crolles, Vizille, Bourg d'Oisans, Saint Egrève, Villard de Lans, Voiron, Vénissieux et Pont-Evêque.
Les équipes terrain et support partagent au quotidien le rythme et l'enthousiasme du développement de VFD.

Conducteur H/F

Garant de l'image de l'entreprise, le conducteur-receveur est un véritable professionnel de conduite. Il transporte les voyageurs dans les meilleures conditions de confort et de sécurité pour faire de leurs trajets, un moment agréable.

Contrat périodes scolaires

Etre embauché en CPS (Contrat Périodes Scolaires) vous permet de travailler seulement durant les jours d'ouverture des établissements scolaires. En dehors des périodes d'activité au sein de VFD vous avez la possibilité d'exercer une activité similaire ou distincte.
Le contrat de travail CPS est un CDI, contrat à durée indéterminée, formalisant notamment la durée annuelle minimale contractuelle de travail et la répartition des heures de travail dans les périodes travaillées.
Ce contrat vous assure :

- 16 semaines de vacances
- 550 heures de travail/an mini
- 180 jours de travail/an mini

Conditions de travail

- Horaires variables.
- Planning à la quatorzaine
- 13ème mois après 1 an d'ancienneté
- Mutuelle individuelle prise en charge à 100%
- Comité d'entreprise (tickets cinéma, forfaits ski).
- Parcours d'accueil et d'intégration, formation.

Contrat périodes scolaires

Titulaire du permis D et FIMO/FCO voyageurs. Le candidat au poste de conducteur-receveur H/F CPS peut également bénéficier d'une formation en partenariat avec pôle emploi et / ou via un titre professionnel.

- Contrôler et encaisser les titres de transport.
- Préparer le véhicule, repérer le parcours.
- Vous êtes autonome, faites preuve de réactivité et avez le sens de la communication.

Plus d'infos : Référence de l'offre à rappeler 2018CPSVFD-M
candidature@vfd.fr - www.vfd.fr

Taxe de séjour - Information aux hébergeurs

GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE
TÉLÉDÉCLARATION DE LA TAXE DE SÉJOUR

Dans le cadre de la Loi NOTRe, Grenoble-Alpes Métropole est devenue compétente en matière de tourisme au 1er janvier 2015. La taxe de séjour métropolitaine, instaurée sur son territoire à la même date, a permis à la métropole de mettre sur un pied d'égalité l'ensemble des hébergeurs du territoire.

- Adresse du site : **https//taxedesejour-grenoble-metropole.fr**

01– Connectez-vous sur le site

- **Saisissez votre identifiant et votre mot de passe reçus par courrier** ou par mail. En cas de difficulté pour vous identifier, contactez-nous par e-mail à l'adresse suivante : **taxedesejour@lametro.fr**
- **Si vous n'êtes pas encore enregistré,** vous pouvez créer directement votre compte depuis le site.
- Tenez votre registre en ligne

02 - Déclarez votre trimestre

- Faites votre déclaration en ligne
- Le paiement en ligne par carte Bancaire
- Le paiement par prélèvement automatique (via formulaire SEPA)

03 - Réglez votre taxe de séjour

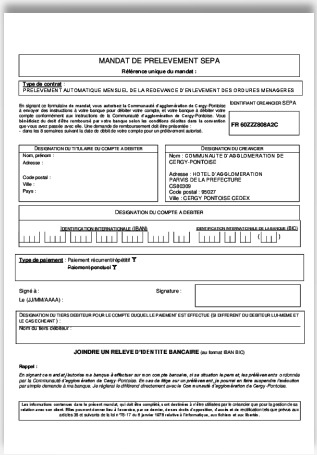
MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

Type de contrat
PRELEVEMENT AUTOMATIQUE MENSUEL DE LA REDEVANCE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA
FR 60ZZ3808A3C

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER
Nom, prénom :
Adresse :
Code postal :
Ville :
Pays :

DESIGNATION DU CREANCIER
Nom : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CERGY-PONTOISE
Adresse : HOTEL D'AGGLOMERATION PARVIS DE LA PREFECTURE
CS40309
Code postal : 95027
Ville : CERGY PONTOISE CEDEX

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER
IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)
IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif 7
Paiement ponctuel 1

Signé à :
Le (JJ/MM/AAAA) :
Signature :

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :
NOM DU TIERS DEBITEUR :

JOINDRE UN RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE (ou format IBAN BIC)

Respect :
En signant ce mandat autorisez ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, et en situation le payer et les prélèvements émis ci-dessus par la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai la différend directement avec la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, d'accès, droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

DISPOSITIF MUR/MUR2
PROPOSITION D'ANIMATION DE PROXIMITE

mur mur 2
CAMPAGNE ISOLATION

Mobiliser les propriétaires de maisons individuelles sur la rénovation énergétique de leur logement

Il y deux ans lors du lancement du dispositif MUR/MUR2, Grenoble Alpes Métropole et ses partenaires se sont donnés pour objectif d'accompagner d'ici 2020 la rénovation thermique de 10 000 logements, qu'il soient en co propriété ou en maison individuelle.

Concernant les maisons individuelles, à chaque étape clef de leur projet de rénovation, les propriétaires peuvent également bénéficier d'aides financières pour réaliser un audit énergétique et être mis en contact avec des groupements d'entreprises labélisées, spécialistes de la rénovation énergétique.

D'ores et déjà MUR/MUR 2 connaît un réel succès, à ce jour, 23 copropriétés et 250 maisons individuelles sont engagées dans le dispositif.

Pour tous renseignements https://www.lametro.fr/265-mur-mur.htm

EAUX DE GRENOBLE ALPES

Le relevé des compteurs d'eau interviendra entre le 16 août et le 10 septembre 2018 sur la commune de Vaulnaveys-le-Bas

LES TAP C'EST FINI…
BIEN FINI…

L'école du bourg à mis un terme définitif à la semaine des 4,5 jours. Le maire est venu en personne remercier tous les acteurs qui se sont investis tout au long de l'année scolaire.

CERTIFICAT de RÉUSSITE
FORMATION SECURITE ROUTIERE ET CYCLISTE
DÉCERNÉ À
SPECIMEN
Parce que je ne serai jamais si bien protégé que par moi-même je m'engage à respecter les règles et à être toujours vigilant pour assurer ma propre sécurité de piéton et cycliste
2018
Signature de l'élève

il est venu également remettre aux enfants les diplômes relatifs à l'une des nombreuses activités proposées dans le cadre des TAP : formation à la sécurité routière, cette activité a été encadrée par Renaud GUION policier Municipal.

Centre de Loisirs

Nous rappelons aux parents que le CCAS de Vaulnaveys-le-Bas a signé une convention avec l'Association des Centres de Loisirs (centres de Vaulnaveys-le-Haut, St Martin d'Uriage, Gières, Eybens) ainsi qu'avec le Service Enfance-Jeunesse de Vizille, accordant une aide aux familles désireuses de leur confier leurs enfants.

Cette aide se monte à :

- 5 € la journée et 2 € la demi-journée pour les coefficients familiaux inférieurs à 800 €

- 2 € la journée et 1 € la demi-journée pour les coefficients familiaux supérieurs à 800 €

Pour tous renseignements et inscriptions :

Association des Centres de Loisirs

Villa Arthaud 11, avenue Jean Perrot 38100 GRENOBLE

Tél. : 04 76 87 76 41 Fax : 04 76 47 52 92

E-mail : secretariat@acl-grenoble.org Site Internet : http://www.acl-grenoble.org

Service Enfance Jeunesse de Vizille Tél. : 04 76 78 86 30.

Ces centres sont ouverts tous les mercredis ainsi que durant les grandes et petites vacances : Hiver, Printemps, Toussaint, Noël et Eté

SICCE : Relais Assistants Maternels

Le RAM est un espace gratuit d'informations, de rencontres et d'échanges, d'orientation, d'écoute, de conseil et d'animation. Il est au service des parents, des enfants et des assistants maternels, animé et encadré par une professionnelle de la petite enfance. Il est géré par le Syndicat Intercommunal à la carte du Collège de Jarrie et du Contrat Enfance (SICCE).

Relais Assistants Maternels

Tél. : 04 76 78 89 09 Email : ram@sudgrenoblois.fr

Des accueils administratifs sont proposés de préférence sur rendez- vous

Accueils collectifs enfants, assistants maternels, employés garde à domicile :

- *Lundi*
  - *Jarrie*
  - *Saint Georges de Commiers*
  - *Vizille*
- *Mardi*
  - *Champ-sur-Drac*
  - *Vizille*
- *Mercredi*
  - *Vaulnaveys-le-Haut*
- *Vendredi*
  - *Séchilienne*
  - *Vizille*

En matinée, hors vacances scolaires

Service gratuit
Géré par le SICCE

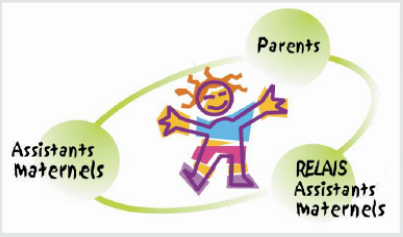

Relais Assistants Maternels du Sud Grenoblois

Lieu d'information pour les parents

Lieu d'animations et d'échanges pour les professionnels de la petite enfance

Lieu de partage et d'expérimentation pour les enfants

Notre bibliothèque vous rappelle ses horaires de permanence pendant les vacances d'été après la fin des classes :

Les lundis 9 ;16 ; 23 ; 30 de 16h à18h durant le mois de Juillet

Vous aurez ainsi tout le loisir de choisir vos lectures préférées parmi toutes les nouveautés que nous venons d'acquérir.

Fermée en août, notre bibliothèque vous accueillera avec grand plaisir dès le lundi 3 septembre de 15h30 à 18h00

MAIS ! Nos adhérents du « jeudi soir » devront changer leurs habitudes car dès cette rentrée cette permanence se fera le VENDREDI de 17H30 à 18H30 !

Cette info est également présente sur notre site www.biblio-laliconte.fr

Chaque visite, chaque rencontre, chaque sourire, c'est le bonheur de notre bibliothèque dans notre village, alors à bientôt.

Claudine pour l'équipe biblio

Les NEWS DE l'Ecole

Cette année les enfants de l'école ont pu participer à différents projets. En tout début d'année les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 se sont rendues à Choranche pour y visiter les grottes et suivre un atelier sur la préhistoire.

Au mois de novembre, les classes de MS/GS et CE1/CE2 se sont rendues au musée de Grenoble et ont travaillé sur la mythologie grecque. Les classes de CP/CE1 et CM1/CM2 ont profité cet hiver d'une semaine à l'Alpe du Grand Serre. Pour 30% des élèves qui n'étaient jamais montés sur les skis cela a été une grande et belle découverte, pour les autres cela a été l'occasion de parfaire leur technique de ski. Les enfants se sont aussi adonnés à la conduite de chiens de traîneau et aux glissades en luge. Les PS/MS ont redémarré au printemps leur potager, accompagnés de parents bénévoles. Les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 se sont rendues à 6 séances de patinage à la patinoire de Grenoble. Le carnaval a ,une fois de plus, été fêté dignement, tous les enfants ainsi que les enseignants étaient déguisés, cela s'est terminé par un goûter gargantuesque pour les petits et les grands. Le jeu d'échecs fait partie de la culture de l'école depuis quelque temps, cette année encore tous les élèves de l'école élémentaire ont pu profiter d'un intervenant en demi-groupe pendant 6 séances. L'école de Vaulnaveys-le-Bas s'est distinguée en remportant la première place au challenge scolaire de l'Isère, elle est donc qualifiée pour le challenge académique qui se déroulera le mercredi 13 juin à Chambéry. Sans le Sou des écoles de pareils projets ne pourraient voir le jour, alors un grand merci encore une fois aux parents impliqués dans cette association. Les deux derniers jeudis de l'année scolaire, les futurs élèves de l'école seront accueillis dans leur classe, cette petite pré-rentrée est le moyen de désacraliser la rentrée scolaire des petites sections. Nous vous rappelons, que cette année, la rentrée des enfants se fera le lundi 3 septembre 2018 à 8h30.

Bonnes vacances à tous.

L'équipe enseignante

1

1 Le Club des Amis de Clocheron a organisé son premier concours de Belote. 48 équipes, soit presque une centaine de personnes est venue s'affronter. Une véritable réussite pour une première, chacun est reparti avec un cadeau. Albert Varesano le Président était satisfait.

2

2 Vaulnaveys-le-Bas a aussi commémoré la Victoire du 08 mai 1945. Après le dépôt de gerbe, Bernard Perrin, Président de l'Umac, a prononcé un premier discours puis Jean-Marc GAUTHIER, Maire de Vaulnaveys-le-Bas a prononcé à son tour un plaidoyer très engagé en faveur de la Paix.

3

3 Rallye d'orientation : Une belle première pour le Sou des écoles. Une trentaine d'équipes étaient inscrites avec un parcours sélectif parfois même sportif.

4

4 Succès du Gala : L'ASCVB a organisé son gala de fin de saison le dimanche 3 juin 2018. Beaucoup de monde à ce spectacle de qualité. Le président a remercié tous les acteurs de cette réussite : la Municipalité, dont le Maire Jean-Marc Gauthier était présent ce soir là, les professeurs, les parents, l'ensemble des élèves et des bénévoles qui consacrent beaucoup de leur temps à l'organisation des activités durant toute l'année.

5

Fête de la Musique : *Le samedi 16 juin dernier, la 4ème Fête de la Musique proposée par le Comité des Fêtes de Vaulnaveys le Bas s'est avérée un véritable succès. Heureusement, la météo s'est mise de la partie in extrémis... ! Vous étiez environ 350 à vous être déplacés et à rester bien avant dans la soirée pour écouter et applaudir les 4 groupes participants. Ces groupes comprenaient tous des musiciens des deux VAULNAVEYS. PHENIX, groupe de huit jeunes de SEYSSINS encadrés par Christophe PISICCHIO, a ouvert la soirée avec une qualité musicale déjà affirmée. Puis JOSEPHINE nous a charmés avec sa belle énergie et ses reprises pop-rock. VEGAS KARMA nous a fait partager des compositions Sioux et blues originales. Enfin, les BLUESTATION nous ont offert un récital en hommage à Johnny interprété par REBEL, un artiste étonnant qui vit réellement ses chansons de l'intérieur. Sans oublier le professionnalisme de Simon BAUDOIN, à la régie son et lumières, grâce à qui les groupes se sont succédés rapidement et en parfaite harmonie. Mention spéciale à celles et ceux venus renforcer le Comité des Fêtes pour l'organisation et le déroulement de cette soirée, animant joyeusement la buvette. Tous les spectateurs interrogés ont fait part de leur satisfaction et de leur ravissement devant la qualité des prestations des musiciens. Un grand succès que nous avons été heureux de vous offrir et que nous espérons bien renouveler l'an prochain !"*

5

6

Derniers travaux pour la fête des pères. Des dessous de verre pour l'apéro des parents, sans oublier les mamans, une jolie carte porte clés. Ce sont les derniers travaux des TAP.

7

Des Naissances à l'école

La classe des petite et moyenne sections a été le témoin direct de la naissance de 23 poussins. En effet, les enfants ont attendu 21 jours pour voir sortir les poussins de leur coquille. La couveuse était placée dans la classe, ainsi les enfants ont pu assister à toutes les étapes de l'éclosion

6

7

Ça s'est passé

En image

8 *Repas avant les vacances pour le Club des Amis de Clocheron*

Dernier repas avant la trêve de l'été, reprise des activités en Septembre.

9 *Les associations préparent la rentrée* *Autour du Maire et quelques élus les responsables d'associations ont déjà commencé à mettre au point le programme 2018/2019. Etaient présents à cette réunion : ACCA ; Club des Amis de Clocheron ; Donneurs de Sang ; Comité des fêtes ; Club Aïkido ; Sou des Ecoles.*

10 *Rencontre Métro / Commune* *Le Maire Jean-Marc GAUTHIER et quelques élus, ont reçu en Mairie Jean-Luc POULET délégué aux relations entre les communes et la Métropole par une séance de travail et d'échanges pour une plateforme de services aux communes.*

11 *Succès de la KERMESSE* *C'est sous un soleil de plomb que s'est déroulée la kermesse le Samedi 30 juin. Un spectacle très réussi qui a su rafraichir les spectateurs. Les stands ont bien fonctionné l'après midi, et le soir c'est plus de 180 repas qui ont été servis. Maintenant c'est les vacances !!!*

PROGRAMMATION

Mémo

Juillet

Samedi 7 20h00
"Concert Jam "
Pop Rock
Lieu : Camping (à côté de la piscine)

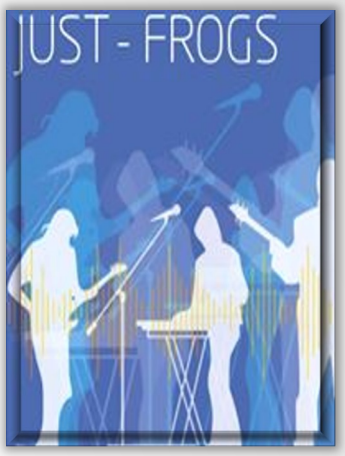

.....

Mercredi 18 20h00
"Concert FBA
Pop Rock
Lieu : Camping (à côté de la piscine)

.....

Samedi 28 20h00
"Concert T-4-2 "
Pop Rock
Lieu : Camping (à côté de la piscine)

Août

Vendredi 10 20h00
"Concert Just Frogs "
Pop Rock
Lieu : Camping (à côté de la piscine)

.....

Mercredi 15 11h00
Fête Paroissiale «Bric à brac » Saint-Martin d'Uriage Allée de l'église

Septembre

Samedi 8 à 10h
« Forum des Associations »

.....

Samedi 15
« Journée du Patrimoine »

Culture & Animation
Dates à retenir

DE LA MUSIQUE POUR TOUS AU CAMPING L'IMPREVU

Durant tout l'été, le Camping l'Imprévu organise des concerts gratuits ouverts à tous. Un programme très éclectique qui satisfera tous les mélomanes. Possibilité de restauration sur place. Les Concerts ont tous lieu à 20h00 au camping (à côté de la piscine). Samedi 7, Mercredi 18, Samedi 28 juillet, et Vendredi 10 août (voir mémo ci-contre pour les groupes de musique). Le Camping vous attend nombreux. Pour plus de renseignements merci de contacter directement le Camping l'Imprévu au : 04-76 -89-27-39 ENTREE LIBRE

VAULNAVEYS-LE-BAS JOURNEÉS DU PATRIMOINE

Flore et faune à l'ère primaire à Vaulnaveys-le-Bas, intérêt patrimonial d'un site fossilifère carbonifère méconnu.

La richesse du patrimoine français est liée à son histoire, sa culture, sa géographie actuelle ou passée. Un des exemples est le site fossilifère de Vaulnaveys-le-Bas qui contient des témoins d'un paysage disparu qui fut varié, constitué de zones de type forestier ou ouvert, marécageux, plus sec ou mixte. L'étude de ces ensembles floristiques est d'un grand intérêt pour expliquer l'évolution des climats et des formes de vie depuis l'époque de la formation du charbon. Ce patrimoine doit non seulement être préservé, mais surtout évalué et mis en valeur car il peut aussi contribuer à des retombées économiques directes ou indirectes pour la commune. L'intérêt patrimonial d'un site fossilifère s'appuie le plus souvent sur une longue histoire, les sites étant connus depuis parfois des siècles. De la collecte initiale par des naturalistes, amateurs éclairés ou non, à la mise en valeur, scientifique par les publications et/ou économique d'un site, la route est parfois longue et souvent le fait d'une histoire locale, du hasard, d'intervention de personnalités parfois hors du commun mais souvent sans protocole formalisé au préalable, celui-ci se construisant au fil des années, dans les cadres administratifs et légaux existants.

Nous vous parlerons donc, lors de ces journées du patrimoine, de l'histoire du site de Vaulnaveys-le-Bas, des découvertes remarquables faites à ce jour, de nos méthodes d'évaluation de la richesse du site et des perspectives d'une mise en valeur patrimoniale. Vous pouvez déjà nous retrouver sur www.ascvb.fr et www.paleovaul.fr
(Voir mémo ci-contre)

PROGRAMMATION

Mémo

Suite septembre

Samedi 22 de 15h30 à 18h00
« Journée portes ouvertes au Dojo des Mailles Aïkido

Vendredi 28 20h00
Film : « DesClics de Conscience »

Dimanche 30
« Métrorando à Saint-Egrève départ du parc de Fiancey en Direction de Proveysieux

Dimanche 30 de 9h00 à 17h00

« Vide grenier du Sou des Ecoles »

*Après plusieurs mois d'attente, il est enfin arrivé, actif depuis le 22 juin 2018 le « **NOUVEAU SITE INTERNET DE LA COMMUNE** » N'hésitez pas. Consultez le !!!!!!*

Culture & Animation
Dates à retenir

Cette année le Comité des Fêtes vous invite à la projection du film « Desclics de Conscience »

Vendredi 28 septembre, 20h Salle Guillot

D'une pétition ils ont fait un lobby, et de ce lobby une loi

Jonathan et Alexandre décident de lancer une pétition sur internet pour permettre aux agriculteurs de res-semer leur récolte. Une initiative qui les poussera à questionner le rôle et l'efficacité des pétitions, puis à interpeller les élus de la République jusqu'au Sénat. Une immersion joyeuse qui met en lumière la puissance du pouvoir citoyen. Pour en savoir plus : https://kameameahfilms.org/des-clics-de-conscience/

A l'école de Vaulnaveys-Le-Bas
Le 30 Septembre 2018
Vide grenier

Venez nombreux au Vide Grenier de Vaulnaveys le Bas le 30 Septembre 2018. Celui-ci aura lieu dans la cour de la nouvelle école de Vaulnaveys le bas au 195 Promenade des Noyers 38410 Vaulnaveys le Bas. Pour vous inscrire il vous suffit de renvoyer par mail les documents ci-dessous accompagnés de votre règlement :

- Attestation sur l'honneur

- Règlement signé

- La photocopie de votre carte d'identité

- Le tarif est de 3 € / Mètre avec un minimum de réservation de 3 Mètres.

Installation des exposants entre 7h00 et 9h00. Vide Grenier entre 9h00 et 17h00

Pour toute information complémentaire vous pouvez écrire à l'adresse mail: contact@sevlb.fr ou nous contacter au 07-82-86-19-83. Organisation Sou des écoles

Le Bois Français

Avec ses 75 hectares de nature en plein cœur du Grésivaudan, entre Saint-Ismier et le Versoud, à 15 minutes de Grenoble, la base de loisirs du Bois Français constitue le plus important site naturel périurbain de la région.

Contact base de loisirs Le Bois Français :

- *Base de baignade : 04 76 52 75 57*
- *Restaurant : 04 76 52 33 16*
- *Services administratifs : 04 76 59 40 19*

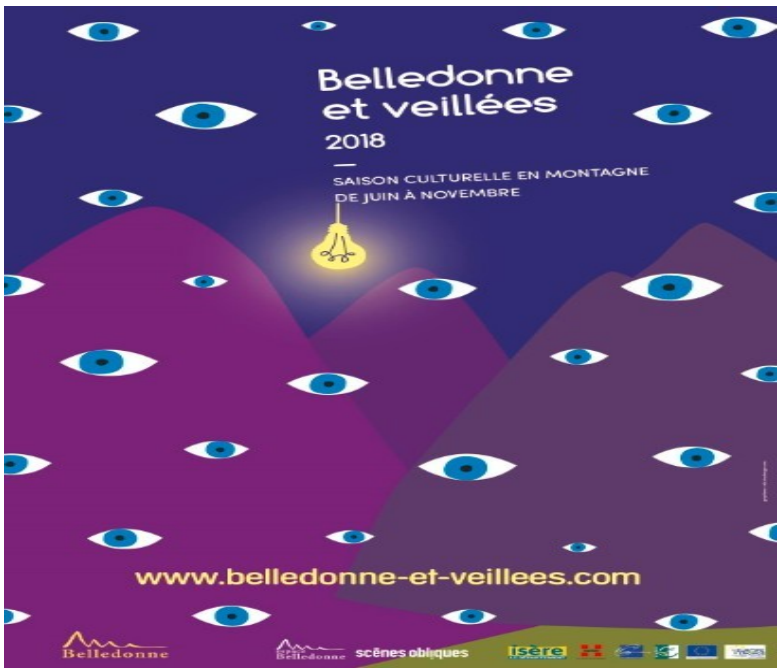

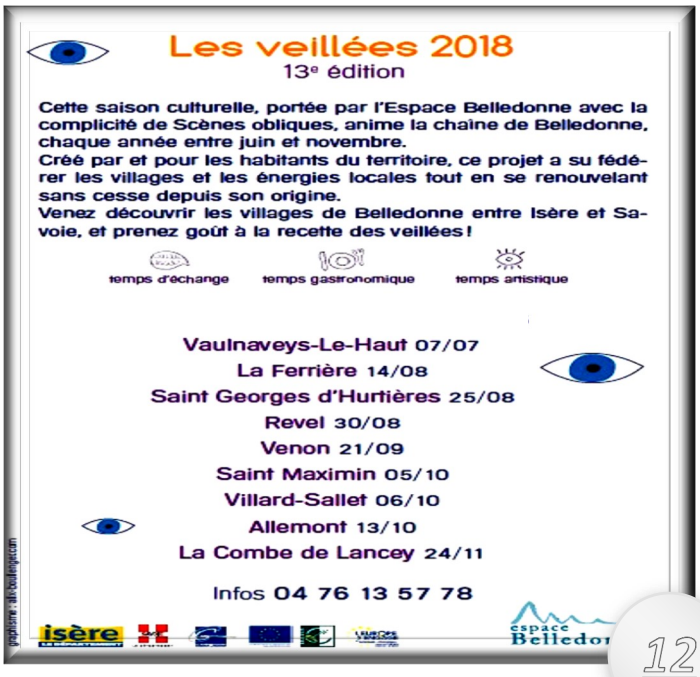

Ce qu'il faut savoir

TRANSPORTS

Allo tag : 04.38.70.38.70 ou www.tag.fr
Allo Trans'isere : 0820 08 38 38
www.transisere.fr

CARTE D'IDENTITE PASSEPORT

Carte d'identité et passeport en mairie de Vizille

à partir du 2 mai 2018

La ville de Vizille est désormais équipée du dispositif de recueil biométrique pour la réalisation des cartes d'identité et des passeports.

Il convient au préalable de prendre un rendez-vous téléphonique auprès du service accueil de la mairie de Vizille au 04-76-78-99-00.

Rappel : les dépôts sauvages sont interdits sous peine de sanction conformément au règlement intercommunal de collecte et des articles R633-6 er R635-8 du code pénal (amende de 450€ à 1 500€). Pour les déchets spéciaux ou encombrants, la déchèterie de Vaulnaveys-le-Haut est à votre disposition.

GRENOBLE ALPES METROPOLE

www.lametro.fr

Contact voirie : 0 800 805 807

Cette ligne est ouverte de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

Contact déchets : *0 800 500 027 (n° gratuit)*

Eau potable :

** Abonnement factures : 04-76-86-20-70 (SPL eaux de Grenoble)*

** Problèmes techniques : 04-76-37-75-48 (Régie eau potable de Grenoble-Alpes-Métropole)*

Astreinte : 04-76-98-24-87 ou wwweauxdegrenoblealpes.fr

DECHETERIES INTER COMMUNALES

les horaires des déchèteries pour Vaulnaveys-le-Haut, Péage de Vizille et Champ sur Drac.

Du lundi au samedi

De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Pour en savoir plus :

https://www.lametro.fr/271-je-cherche-une-decheterie.htm

Ramassage des poubelles : Le mardi matin

NUISSANCES SONORES

Les utilisateurs d'engins de bricolage ou jardinage….. bruyants doivent respecter les horaires suivants (arrêté du Préfet n°97-5126 du 30 juillet 1977) :

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours féries : de 10h à 12h

Des caméras de vidéo surveillance ont été installées sur différents lieux d'apports volontaires de déchets ceci afin de limiter les dépôts sauvages. Deux PV DE 450€ chacun ont été dressés pour dépôt illégal.

Interdiction de brûlage des déchets végétaux issus des activités agricoles et forestières

Par Arrêté Préfectoral en date du 12 mai 2016 et applicable au 1er janvier 2017, l'incinération des végétaux coupés ou sur pieds à des fins agricoles ou forestières est interdite toute l'année dans les communes situées en territoire du plan de protection de l'atmosphère de la région grenobloise.

Vaulnaveys-le-bas fait partie de ce territoire où s'applique cette interdiction

Les dérogations pour raisons « sanitaires » (lutte contre les végétaux contaminés par des organismes nuisibles : L 215-3 Code Rural) sont à obtenir auprès de la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'alimentation et de la Forêt qui délivrera une notification écrite adressée au demandeur.

COMMANDEZ VOTRE NOUVEAU BAC POUBELLE

GRENOBLE • ALPES MÉTROPOLE

Numéro Vert : 0 800 500 027

*Les déchets ménagers doivent être obligatoirement déposés dans des bacs agréés par Grenoble-Alpes Métropole (d'une capacité de 180 à 770 litres, conformes à des normes précises et respectant les coloris réglementaires). La Métropole met gratuitement des bacs roulants à disposition des usagers des 49 communes de son territoire en cas : * de remplacement de bac(s) défectueux, afin de préserver la sécurité des usagers et des agents en maintenant le parc en bon état, * d'installation de nouveaux arrivants. Une fois délivrés, les bacs restent la propriété de la Métropole. L'entretien est à la charge de l'usager.*

Cabinet d'Infirmières,
74, Promenade des Noyers.
Tél. pour rendez-vous au :
04 76 54 60 48

Cabinet Sage-femme,
74, Promenade des Noyers
Tél. 06 61 77 35 05

Marjorie ROSSET
Neuropsychologue
7 route des Frettes
Tél. 07 70 19 09 58

PHARMACIE DE GARDE

Dimanche 15 Juillet 2018	*Pharmacie Cocolomb - Uriage*	*04 76 89 10 43*
Dimanche 22 Juillet 2018	*Phamacie Vaulnveys-le-Haut*	*04 76 68 04 40*
Dimanche 29 Juillet 2018	*Pharmacie Espié - Champ-sur-Drac*	*04 76 68 86 72*
Dimanche 05 Août 2018	*Pharmacie des Alpes Vizille*	*04 76 68 04 96*
Dimanche 12 Août 2018	*Pharmacie de l'enclos - Haute Jarrie*	*04 76 72 06 36*
Mercredi 15 Août 2018	*Pharmacie du château - Vizille*	*04 76 68 04 40*
Dimanche 19 Août 2018	*Pharmacie du château - Vizille*	*04 76 68 04 40*
Dimanche 26 Août 2018	*Pharmacie de Brié - Brié-et-Angonnes*	*04 76 73 67 86*
Dimanche 02 Septembre 2018	*Pharmacie du château - Vizille*	*04 76 68 04 40*
Dimanche 09 Septembre 2018	*Pharmacie Bonnet - Jarrie*	*04 76 68 87 32*

PLAN CANICULE

Comme chaque année la municipalité met à jour son dispositif de veille dans le cadre du plan canicule. A ce titre, la mairie tient un registre communal sur lequel peuvent s'inscrire les personnes fragiles et isolées susceptibles de se retrouver en difficultés lors des périodes de grandes chaleurs (ayant plus de 65 ans ou étant en situation de handicap).

Un contact quotidien sera organisé par la mairie pour s'assurer du bien-être et de la sécurité des inscrits durant la période de canicule. L'inscription est volontaire et les informations transmises sont strictement confidentielles.

Inscription Mairie : 04-76-89-18-21

PETITES ANNONCES

PETITES ANNONCES

Si vous souhaitez passer une petite annonce dans le B.M.I. (Bulletin Municipal d'Information), vous voudrez bien déposer votre texte, en utilisant la partie détachable ci-dessous, dans la boîte à lettres de la Mairie.

COTTET Christophe, 227 chemin de Brandonnières Tél : 06 81 50 10 86 Fixe : 04 38 37 19 85
Bon Atout Vert : Entretien de vos espaces verts, clôtures, bricolage, aménagements, peinture, décoration… Besoin d'un service ou d'un coup de main(s) ? Contactez-moi. Devis gratuits - CESU acceptés - bonatoutvert@orange.fr

✂----------

Nom Prénom : .....
Adresse et téléphone : .....
TEXTE DE L'ANNONCE : .....
.....